



Réunion publique Inter Conseils de quartier
Bassin de la Villette, Flandre-Aubervilliers et Secrétan
15 décembre 2016 - 19h30
Centquatre – 5 rue Curial 75019 Paris



Réunion animée par **François DAGNAUD**, Maire du 19^e arrondissement

ORDRE DU JOUR

- ❖ **Quel accueil pour migrants et réfugiés à Paris ?**
Présentation du centre humanitaire d'urgence de la Chapelle
-

QUEL ACCUEIL POUR MIGRANTS ET REFUGIES A PARIS

François DAGNAUD, Maire du 19^e arrondissement

« Cette réunion, nous vous la devons pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'il est important de donner du sens à cette épreuve que nous avons traversée ensemble tout au long de ces derniers mois. Des jardins d'Eole, au boulevard de la Villette, de Stalingrad à l'avenue de Flandre et dans les rues alentours, nous avons vu, ces dernières années, des campements de rue succéder aux campements de rue, des mises à l'abri succéder aux mises à l'abri jusqu'à la dernière opération qui a permis de mettre à l'abri 3800 femmes et hommes. Ensuite, nous vous devons cette réunion pour vous expliquer ce que nous avons fait, ce que nous n'avons pas pu/su faire, mais aussi pour vous dire ce qu'il nous reste à faire. En outre, nous tenions à vous présenter le fonctionnement du centre d'accueil de La Chapelle, boulevard Ney dans le 18^{ème} arrondissement.

Nous devons penser aux morts, aux victimes et aux habitants d'Alep qui sont en première ligne dans la tragédie du monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. L'onde de choc de cette brutalité nous y avons aussi été confrontés car elle a projeté son écho jusqu'au cœur de Paris et dans nos quartiers.

Aujourd'hui, parmi les habitants de ce monde, on considère que 97% sont sédentaires et 3% sont en mobilité. Parmi ces 3% de personnes en mobilité, 80% restent à proximité des zones de conflit, c'est-à-dire principalement en Turquie, au Liban et en Jordanie. Finalement, ce que nous connaissons en Europe et ce que nous avons vécu à Paris ça n'est qu'une « queue de comète ». Cependant, l'Europe, la France et Paris n'étaient pas prêtes à faire face à cet afflux extrêmement rapide et massif de réfugiés et migrants. Cette queue de comète a eu un impact très lourd pour ceux qui se sont retrouvés pendant des mois à survivre sur les trottoirs ainsi que pour les habitants de nos quartiers. Même si depuis début novembre, la situation a été apaisée, nous savons que rien n'est définitivement réglé, il est donc nécessaire de nous projeter sur ce qui reste à faire.

L'attitude qui a été la nôtre a été de refuser la facilité de l'indifférence. Nous avons rappelé que nous avons un devoir d'hospitalité, un devoir d'humanité face à ces hommes, femmes et enfants qui ont traversé la moitié du monde. Nous avons aussi écarté la fatalité de l'impuissance et de la résignation. Cela a été l'engagement d'Anne HIDALGO quand elle a dit qu'il fallait réagir concrètement à la situation et c'est à ce moment là qu'est né le projet d'ouvrir ce centre humanitaire qui permet de proposer enfin une alternative à la rue. Le centre d'hébergement est une solution en urgence mais ça n'est pas un projet de vie. Nous avons pu compter sur la mobilisation formidable d'associations, d'habitants qui peuvent être fiers d'avoir pris des initiatives. En étant très clair sur un point, gérer l'urgence, faire face à cette détresse humaine ne veut pas dire qu'on accepte de voir s'installer durablement des bidonvilles à ciel ouvert dans nos quartiers.

La dernière opération de mise à l'abri a concerné 3800 personnes sur le 10 et le 19^{ème} arrondissement. Quelques jours après le 10 novembre, nous avons pu ouvrir enfin le centre de La Chapelle. Est-ce que tout est réglé ? Bien sur que non. Est-ce que les choses ont été améliorées ? Oui.

Aujourd'hui, il reste des points d'amélioration. Même si nous sommes dans une période hivernale, il y a toujours des arrivées et nous pouvons déjà anticiper que le retour du printemps et de l'été engendrera de nouveaux flux d'arrivées. La situation dans les pays d'origine n'étant pas en train de s'améliorer. Nous avons la responsabilité de

continuer à anticiper pour prévenir et empêcher toute reconstitution de campements dans nos villes. Cela veut dire, augmenter les moyens et capacités d'accueil du centre humanitaire et ouvrir un autre centre début janvier à Ivry dédié aux familles et femmes avec des enfants. Cela veut dire aussi, jouer totalement la solidarité nationale. Paris ne peut pas porter à elle seule les devoirs de la France. Il faut aussi que les provinces jouent le jeu avec leurs élus. La deuxième piste d'amélioration concerne la situation des mineurs isolés étrangers qui reste difficile malgré les efforts considérables faits par la Ville à ce sujet. En outre, il y a le goulot d'étranglement que représente le fonctionnement de la PADA (plateforme d'accueil des demandeurs d'asile) située boulevard de la Villette. Nous ne pouvons pas imposer aux professionnels et aux bénévoles de la PADA de continuer d'accueillir des migrants et des réfugiés dans de telles conditions. La fermeture de la PADA n'est pas la solution car elle ne ferait que renvoyer le problème un peu plus loin. Il est donc nécessaire de démultiplier les centres d'accueil et les PADA ailleurs dans Paris, partout en Ile de France et au minimum que des moyens supplémentaires soient mis en place par l'Etat dont c'est la responsabilité. »

Dominique VERSINI, adjointe à la Mairie de Paris chargée des questions relatives à la solidarité et à la lutte contre l'exclusion

Depuis mai 2015, les flux de migrants ont commencé à arriver dans toute l'Europe et à Paris. Lorsque nous comparons le nombre de réfugiés qui arrivent en Grèce ou en Italie, il faut avoir une certaine modestie. L'Allemagne c'est encore différent car il y a une volonté politique d'accueillir et intégrer les gens au regard de la baisse de leur démographie. Lorsque l'Allemagne accueillait 1 million de personnes, la France, elle accueillait 80 000 demandeurs d'asile. Néanmoins, c'est de la France dont nous parlons mais la France dans un contexte européen et international. Nous savons que les flux de réfugiés et de migrants vont se poursuivre. Les premiers migrants, demandeurs d'asile potentiels sont arrivés alors que la France n'était pas prête et depuis lors, beaucoup de choses ont avancé. Le dispositif national est passé de 20 000 places en CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) et en CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation) à 42 000 places.

En France, c'est l'Etat qui a la compétence sur l'asile et donc si le Gouvernement n'est pas totalement ouvert pour un accueil large et bienveillant, c'est compliqué. La Maire de Paris a eu un positionnement très clair depuis le départ, elle était dans cette volonté que les gens soient accueillis dans de bonnes conditions.

Dès le début, nous souhaitons qu'il y ait un centre d'accueil de transit car nous avons bien compris qu'il fallait que les gens puissent arriver quelque part, se poser, être informés et décider de ce qu'ils allaient faire de leurs vies.

Certes, il y a des obstacles juridiques que nous citoyens et élus locaux ne pouvons pas balayer d'un revers de main et les accords de Dublin restent un sujet qui relève du niveau européen. Lorsqu'une personne s'enregistre dans un autre pays d'Europe, la procédure consiste à demander à ce pays s'il veut accueillir la personne, dans 99% des cas c'est non. Ensuite au bout de 2 mois, la personne peut rentrer dans la procédure de demande d'asile française. Au départ, les gens n'étaient pas vraiment demandeurs d'asile en France, ils avaient un projet en Allemagne, au Royaume-Uni ou ailleurs. Ensuite, nous nous sommes aperçus qu'avec de l'information, en comprenant bien ce qu'est la demande d'asile en France et ce que ça peut leur permettre d'avoir comme perspectives, maintenant ce sont 90% des gens qui demandent l'asile. En France, la protection est accordée à au moins 60% personnes qui le demandent.

Notre objectif était d'avoir un centre de premier accueil, pour que les gens puissent faire les premières démarches et être orientés dans un CADA ou un CAO. Sur un an et demi, après 30 opérations de mise à l'abri, 23 000 personnes sont dans des CADA ou des CAO. Lorsque un personne demande l'asile, ce centre l'accueille et l'accompagne dans l'instruction de la demande d'asile qui elle est faite devant les services de l'OFPRA (Office Français des Protection des Réfugiés et des Apatrides). L'OFPRA a vu ses moyens renforcés, ce qui fait qu'il a diminué de moitié le temps de l'instruction de la demande d'asile qui est aujourd'hui à peu près de 6 mois. La Ville a réussi avec l'Etat, à faire émerger le centre d'accueil de La Chapelle en 5 mois, ce centre permet d'accueillir environ 400 personnes. Ce dispositif va être augmenté de 150 à 200 places. Et puis, il y a le deuxième centre qui va ouvrir à Ivry, dans des locaux de la Ville de Paris qui vont permettre d'accueillir 400 personnes (femmes isolées, couples et familles avec enfants). Ce lieu disposera d'une école qui permettra une mise à niveau, une adaptation, une intégration ainsi qu'une PMI (Protection Maternelle et Infantile). Une réunion a été organisée avec les habitants d'Ivry qui sont tous très partants et très mobilisés pour intervenir dans ce lieu. Certes ce n'est pas suffisant car il faudrait plusieurs lieux comme cela en France au sein de diverses villes volontaires.

Les services de l'Etat sont très volontaires et très partenariaux. La Ville arrive à faire avancer les dossiers avec des pressions amicales sur ces services pour déployer les dispositifs et traiter un maximum de questions.

Emmaüs Solidarité est la seule association qui a voulu se lancer dans ce déficit de gérer ce centre d'hébergement.

Pour rappel, la PADA est un dispositif qui relève de l'Etat. La Ville l'a aidée en lui mettant ses locaux à disposition. La Ville sait que la PADA n'est pas à la hauteur des enjeux mais la seule chose qu'elle peut faire est juste d'aider à trouver des locaux plus grands. Pour que ça fonctionne, il faut aussi doter la PADA d'effectifs suffisants que l'Etat attribuerait à France terre d'asile pour pouvoir faire tourner ces files d'attente.

Les personnes qui vont dans le centre d'accueil de la Porte de la Chapelle, sont orientées vers des sites en province ou en Ile-de-France. C'est au sein de ces sites qu'ils vont démarrer leurs démarches d'asile auprès des préfectures.

QUESTIONS ET REMARQUES

Que faites-vous pour l'accueil des mineurs étrangers ?

La Mairie du 19^{ème}, il y a 3 ans, a été la première à organiser une table ronde avec tous les acteurs sur la situation des mineurs. Elle est là pour construire des solutions concrètes et a besoin de partenariat.

La Ville de Paris, le Département, prend en charge 1500 mineurs isolés étrangers de façon permanente parmi les 5000 enfants qui sont confiés à l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance). Elle accompagne 800 d'entre eux dans le cadre de contrats « jeune majeur » pour leur permettre de faire des études, de s'intégrer et de construire leur vie en France.

La question qui fait l'objet de débat est celle de l'évaluation de la minorité du jeune. Lorsqu'un jeune est confié au Département, le juge va trancher s'il est mineur ou majeur. A ce sujet, la Ville reçoit régulièrement les associations concernant toutes les situations signalées par elles. Lorsqu'un jeune arrive, il se présente prioritairement vers le centre de La Chapelle. S'il dit qu'il est mineur, il est accompagné et orienté vers le DEMIE (Dispositif d'Evaluation des Mineurs Isolés Etrangers). A partir de là, il y a une pré-évacuation qui est faite et le jeune est mis à l'abri. Depuis l'ouverture du centre humanitaire, 472 jeunes qui se sont présentés comme mineurs ont été accueillis et orientés vers le DEMIE. La Ville a doublé le nombre de places de mise à l'abri des jeunes. Lorsqu'un jeune se présente au DEMIE, il fait l'objet d'une pré-évaluation et s'il en ressort qu'il est probablement mineur, il est mis à l'abri dans un dispositif hôtelier géré par France terre d'asile.

Un habitant remercie les bénévoles qui donnent des cours de français et donnent à manger aux migrants.

Un habitant remercie François DAGNAUD d'avoir émis des critiques par rapport au dysfonctionnement de la PADA. En effet, les personnes attendent non pas pour être reçues mais pour avoir un ticket pour être reçues à cette plateforme. De plus, ces personnes sont domiciliées à cet endroit et ne peuvent pas partir ailleurs en attendant la réponse de la préfecture. Contrairement au centre humanitaire car il est temporaire et les personnes n'ont pas vocation à y rester.

Une habitante héberge régulièrement des migrants et notamment un mineur qui est scolarisé depuis 2 mois. Avec d'autres ils mettent en place des cagnottes pour leur donner à manger. Il demande à ce que soient aidées les personnes qui agissent silencieusement afin de créer une communauté d'accueil.

PRESENTATION DU CENTRE HUMANITAIRE D'URGENCE DE LA CHAPELLE

Bruno MOREL, Directeur Général d'Emmaüs Solidarité

Rappel du contexte :

- Constat fin de l'été 2014 par les équipes maraudes, dont celles d'EMMAÛS Solidarité, de campements sur les trottoirs parisiens.
- Mission de coordination humanitaire de janvier à juin 2015, transformée depuis en maraude migrants.
- Première évacuation du campement La Chapelle le 2 juin 2015, et avancées obtenues par EMMAÛS Solidarité (orientations vers des structures d'hébergement dans la durée et avec accompagnement).
- Annonce du Président de la République en septembre 2015 : accueil 30.000 réfugiés en 2 ans.
- Entre le 2 juin 2015 et le 4 novembre 2016, 30 opérations de mise à l'abri ont été organisées et 22 000 offres d'hébergements proposées, essentiellement concentrées en Ile-de-France.
- Gestion par EMMAÛS Solidarité de 5 structures dédiées (CHU Migrants) représentant 435 places, dont l'ancien Lycée Jean Quarré.
- Malgré ces efforts, reconstitution des campements, dans l'attente que de nouvelles places puissent être mobilisées.
- D'où l'annonce le 31 mai 2016 par la Maire de Paris d'une structure d'accueil humanitaire afin de pouvoir traiter les situations au fil de l'eau.
- Un protocole d'accord a été signé par la Ville de Paris et l'Etat le 16 septembre 2016.

Les grands principes :

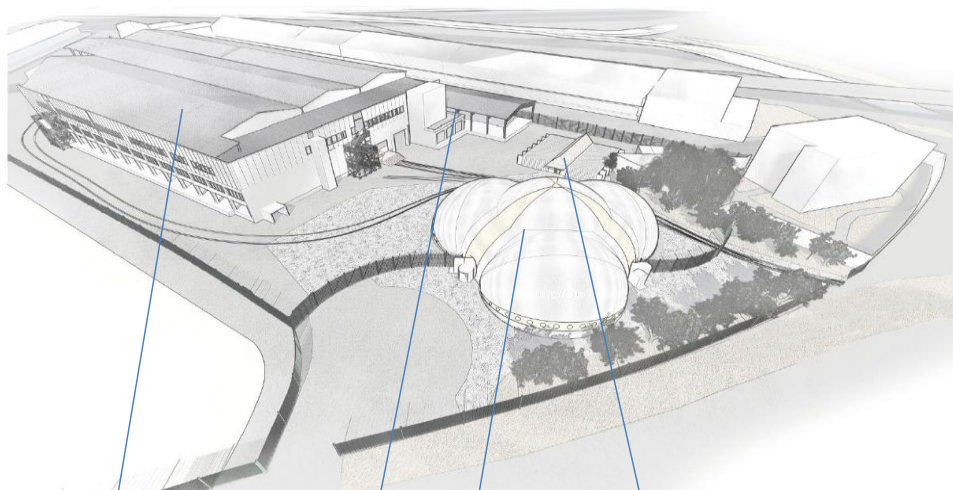
Un dispositif alternatif à la reconstitution des campements permettant un accueil immédiat, digne, et des orientations adaptées au plan national.

Notre ambition pour ce dispositif :

- Au plan des conditions d'accueil et d'hébergement, en refusant des structures de type bas seuil. Projet architectural digne, modulaire, à taille humaine, écologique et pouvant être réimplanté ailleurs.
- Au plan de l'accompagnement, via une équipe de professionnels mais aussi avec le soutien de bénévoles.
- Au plan du partenariat avec les autres acteurs.

Présentation du dispositif global de premier accueil (sites Ney 75018 et Ivry 94) :

❖ Le site Ney 75018 :



5

SITE NEY 75018

3 Halle hébergement

4 Magasin

1 Bulle accueil

2 Pôle santé

Elaboration du projet :

Projet architectural

- Equipe ES GPI
- Julien Beller architecte
- 25 entreprises, et jusqu'à 100 ouvriers sur place
- Intervention d'un collectif d'artistes
- Equipements supplémentaires de la Ville de Paris, dont installation d'un jardin, + matériels pour activités ludiques et sportives

Projet social

- Comité ES de pilotage - préparatoire et de suivi - associant les territoires, les missions transversales et services support de l'association (+ implication des personnes hébergées dans CHU migrants)
- Comité de pilotage avec les autres acteurs, dont Etat et Ville de Paris, des partenaires et des migrants

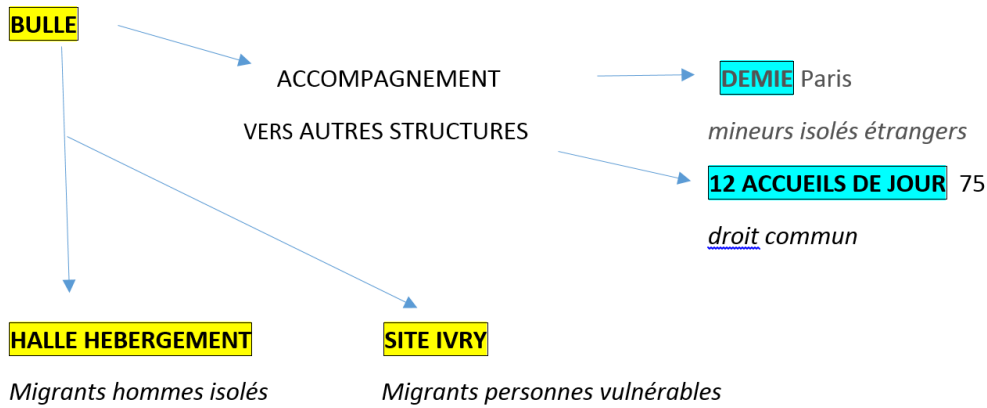
La durée de mise à disposition du site boulevard Ney est de 18 mois (compte tenu du projet Université Condorcet)

Site constitué de 4 pôles :

- Accueil inconditionnel (La Bulle)
- Santé
- Hébergement (La Halle)
- Magasin

Circuit du dispositif global

Arrivées spontanées ou accompagnées (notamment via maraudes)



La Bulle d'accueil :

La Bulle d'accueil :

Ouverte tous les jours de 8h à 20h.

- Format tenant compte des arrivées actuelles : entre 50 et 80 personnes par jour
- Structure : conteneurs abrités par bulle gonflable (900 m²)
- Pré-évaluations sur base des déclarations permettant les premières orientations
- Informations sur les droits et les démarches



Le Pole Santé :

Ouvert tous les jours de 9h à 17h

Avec le soutien de l'ARS, présence quotidienne d'équipes médicales, notamment celles du SamuSocial de Paris et de Médecins du Monde + EMPP

Missions :

- Proposer aux migrants un bilan de l'état de santé, via des consultations.
- Répondre aux petites blessures et besoins du quotidien.
- Effectuer une veille sanitaire et orienter vers le dispositif de droit commun en cas de maladie, d'infection ou de besoin d'examen approfondis.
- Prise en charge des aspects psychologiques.

Moyens :

- Personnels de santé.
- Accueil.
- Interprétariat.

La Halle d'hébergement temporaire :

Fonctionnement 24/24 et 365/365

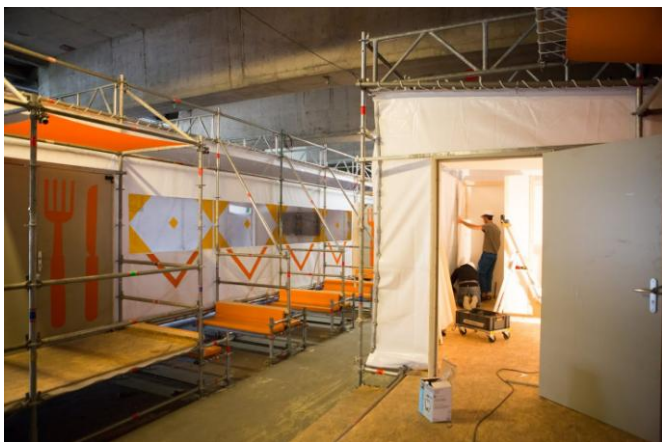
- Hébergement temporaire pour 400 places hommes migrants célibataires : 8 ilots de 50 places d'hébergement, dotés de sanitaires (1 pour 8), de salles d'accueil et de restauration et de chambres équipées pouvant héberger jusqu'à 4 personnes (10 000 m2 sur 2 niveaux, soit 4 ilots par niveau), Important travail sur la signalétique afin de repérer les lieux.
- 1 équipe salariée dédiée par ilot

Missions :

- satisfaction des besoins vitaux (hygiène, alimentation, hébergement...),
- accès aux services de santé
- information (dont droit des étrangers, avec informations de l'OFII)
- évaluation et réorientation vers un dispositif adapté

Durée d'hébergement entre 5 à 10 jours, afin de mobiliser, avec le soutien du GIP HIS présent sur place, des orientations adaptées et réparties au plan national :

- CHU migrants
- CAO
- CADA
- Plateforme nationale réfugiés (cf : 600 communes volontaires - sept 2015)



Le Magasin :

- Lieu de stockage, dont kits d'hygiène, linges et vestiaire
- Espace laverie
- Appel au bénévolat pour tri, distribution, laverie + autres actions [ex traductions, cours de français, animations culturelles et sportives (équipements sur place)...]

Concernant le bénévolat

- Speed dating bénévolat à la mairie du 18^e le 1/10 : 250 participants et près de 200 volontaires
- Site Ville de Paris : 100 réponses
- Site ES : 200 réponses
- Au total à ce jour 500 bénévoles
- Premières interventions des bénévoles sur le site depuis l'ouverture
- Recrutement d'un salarié affecté à la coordination des bénévoles

❖ **Le site Ivry 94 : migrants publics vulnérables (femmes et familles) début 2017 :**

Fonctionnement 24/24 et 365/365 (durée de mise à disposition 48 mois)

Mêmes principes que précédemment

Spécificités :

- 350 places personnes vulnérables :
 - 70 femmes isolées
 - 130 personnes en couples sans enfant
 - 150 personnes en familles
- 80 CDI
- Durée prévisionnelle hébergement = 3 mois
- Volet santé accentué
- Volet enfance : parentalité, scolarité...

Dans l'attente : orientations vers 3 centres franciliens d'hébergement

Les moyens :

SALARIES

Pour les 2 sites : équipe de 200 salariés

- Partenariat intensif avec Pôle emploi
- Les travailleurs « pairs »
- Le parcours ES d'intégration avant les ouvertures ainsi que les formations (OFPRA, sensibilisation aux question de santé, explications sur les migrations...)
- Le rôle prépondérant des auxiliaires socio éducatifs

Recrutements pour site Ney :

Prévus	Recrutés au 10/11	A recruter
120	120	0

Directeur : Rachid Benferhat

FINANCIERS

- Investissements : Etat = 20 % + VdP = 80 %
- Fonctionnement
 - Bulle accueil : Etat = 50 % + VdP = 50 %
 - Hébergement : Etat = 100 %
 - Santé : Etat = 100 %

Les premiers résultats :

Le Centre de Premier Accueil des migrants (CPA) a ouvert ses portes, le 10 novembre 2016.

Du 10 novembre au 12 décembre, 3.847 accueils ont été réalisés dans la « bulle » (soit 4.165 personnes), **dont 1.900**

ménages hébergés :

- 416 mineurs isolés pris en charge par le service parisien du DEMIE (Dispositif d'Evaluation des Mineurs Isolés Etrangers),

- 125 femmes seules et familles orientées, dans l'attente de l'ouverture en janvier prochain du site d'Ivry, vers 3 centres franciliens,
- 1.359 hommes célibataires hébergés sur place dans « la Halle ». 823 en sont sortis via une orientation en structure adaptée (CAO France entière – CHU migrants Ile-de-France).

A noter également que les intervenants médicaux ont assuré 590 bilans infirmiers, 450 consultations médicales, et 79 consultations psychiatriques, traduisant ainsi l'utilité du pôle santé.

Si des ajustements sont actuellement étudiés pour ce dispositif expérimental et novateur, le bilan après un mois d'activité s'avère positif, notamment au regard des 1.830 ménages qui ont ainsi pu éviter des situations de campements à la rue, et être, après un soutien dans l'élaboration de leurs projets d'intégration en France, orientés vers des dispositifs adaptés. Saluons depuis l'ouverture, la formidable mobilisation des équipes salariés, des bénévoles ainsi que des partenaires, impliqués dans un accueil digne et humain des personnes primo-arrivantes.

Les principales dates clés :

- 31/05 : Annonce du projet par Anne Hidalgo
- 06/09 : conférence de presse de présentation du dispositif parisien par Emmanuelle Cosse Anne Hidalgo
- 12/09 : visite du chantier Ney par Anne Hidalgo en présence de la Maire de Madrid
- 13/09 : réunion publique à la Mairie du 18ème
- 14/09 : visite du chantier Ney pour les groupes politiques au Conseil de Paris
- 16/09 : signature du protocole d'accord
- 21/09 : présentation aux groupes Emmaüs et visite Ney le 26/09
- 01/10 : speed dating sur le bénévolat à la Mairie du 18^{ème} arrondissement
- 10/10 : gonflage officiel de la bulle
- 10/10 : réunion publique à la Mairie Ivry
- 11/10 : visite du chantier Ney par Emmanuelle Cosse
- 02/11 : commission de sécurité pour Ney
- 08/11 : à quelques jours de l'ouverture, Emmanuelle Cosse et Anne Hidalgo en visite sur le site Ney, saluent les équipes
- 10/11 : ouverture du site Ney 75018

QUESTIONS ET REMARQUES

Quel est le coût de l'hébergement par personne ? Le coût de l'hébergement est de 40€/personne par jour. L'essentiel du coût du fonctionnement du dispositif à savoir 80% est à la charge de l'Etat.

Combien de temps s'est écoulé entre la décision de mettre en place le centre et l'ouverture du centre ? Un peu plus de 5 mois, jamais une telle opération n'a été réalisée aussi vite.

Pourquoi une opération policière a-t-elle eu lieu récemment devant le centre d'hébergement ? Un groupe a voulu passer devant tout le monde et le système de protection est tombé. La police est donc intervenue pour sécuriser le site.

Qui sont les travailleurs sociaux présents dans le centre humanitaire ? Ce sont travailleurs sociaux d'Etat diplômés à savoir des assistants sociaux, des éducateurs spécialisés et des conseillers en économie sociale et familiale.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

